Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Photos illustration produit

Par pl3876

Bonjour à tous,

J'espère que vous pourrez me répondre à mes questions que je suis un peu perdu.

Je vais ouvrir un site web e-commerce et vendre sur celui-ci des produits cosmétiques qui existent déjà sur le marché Français.

Lorsque je vais créer mes fiches produits est ce que j'ai le droit d'utiliser les photos du site officiel de la marque que je vais vendre, ou dois-je prendre moi même des photos du produit ?

Merci d'avance pour votre aide